

# EOLE DE LA JOUX

## Sommaire Inversé

Dossier	Fichier
1-CALYCE-JOUX-CERFA	1-CALYCE-JOUX-CERFA.pdf
2-CALYCE-JOUX-Sommaire inversé	2-CALYCE-JOUX-Sommaire Inverse
3-CALYCE-JOUX-Description demande	3-CALYCE-JOUX-Dossier administratif.pdf
4-CALYCE-JOUX-Etude dimpact	4.1-CALYCE-JOUX-Etude dimpact.pdf
	4.2-CALYCE-JOUX-RNT Etude dimpact.pdf
5-CALYCE-JOUX-Etude dangers	5.1-CALYCE-JOUX-Etude de dangers.pdf
	5.2-CALYCE-JOUX-RNT Etude de dangers.pdf
6-CALYCE-JOUX-Code urbanisme	6.1-CALYCE-JOUX-Pieces ecrites.pdf
	6.2-CALYCE-JOUX-Plans.pdf
7-CALYCE-JOUX-Code environnement	7.1-CALYCE-JOUX-Plans reglementaires
	7.2.1-CALYCE-JOUX-Expertise paysagere.pdf
	7.2.2-CALYCE-JOUX-Carnet Photomontages.pdf
	7.3.1-CALYCE-JOUX-Etude_ecologique.pdf
	7.3.2-CALYCE-JOUX-Etude ecologique annexes.pdf
	7.3.3-CALYCE-JOUX-Etude_Incidences_N2000.pdf
	7.4-CALYCE-JOUX-Expertise acoustique.pdf
7.5-CALYCE-JOUX-Avis.pdf	
7.6-CALYCE-JOUX-Eoliennes.pdf	
8-CALYCE-JOUX-Accords et avis	8.1-CALYCE-JOUX-Avis remise en Etat.pdf
	8.2-CALYCE-JOUX-Avis.pdf
9-CALYCE-JOUX-MRAE	9.1-CALYCE-JOUX-Avis MRAE.pdf
	9.2-CALYCE-JOUX-Memoire en reponse

**Pièces règlementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE  
(Remplissez la case lorsque concerné)**

Pièces		Reference CERFA	Dossier concerné	Nom du fichier informatique	Page(s) concernée(s)	Observations
Code de l'Environnement	CERFA précisant ; -identité du demandeur -emplacement de l' installation - nature et volume des activités, -rubrique de classement nomenclature installations classées -identité de l'architecte auteur du projet - surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations - lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher - déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par commune concernée (article 4_4° du décret n02014-450)	CERFA	1	1-CALYCE-JOUX-CERFA.pdf	/	Tout le fichier
	Procédés fabrications (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-1	3	3-CALYCE-JOUX-Description demande.pdf	10 à 22	
	Capacités techniques et financières de l' exploitant (art.4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-2	3	3-CALYCE-JOUX-Description demande.pdf	6 à 9	
	Carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (R 512-6/1 ° du CE)	AU-3	7.1	7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 01 2016 10 25 A1.pdf	/	Plan
	Plan à l' échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l' installation (R 512-6 / 2° du CE)	AU-4	7.1	7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 02a 2016 10 25 A0.pdf 7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 02b 2016 10 25 A0.pdf 7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 02c 2016 10 25 A0.pdf	/	Plans
	Plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum de l'installation - ou un plan à une échelle réduite si cela est sollicité (R 512-6 / 3° du CE)	AU-5	7.1	7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 03 2016 10 25 A1.pdf 7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 04 2016 10 25 A1.pdf 7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 05 2016 10 25 A1.pdf 7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 06 2016 10 25 A1.pdf 7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 07 2016 10 25 A1.pdf 7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 08 2016 10 25 A1.pdf 7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 09 2016 10 25 A1.pdf 7.1-CALYCE-JOUX-PLAN ICPE PAG 10 2016 10 25 A1.pdf	/	Plans
	Etude d'impact (R 512-6 / 4° du CE)	AU-6	4	4.1-CALYCE-JOUX-Etude d'impact.pdf	/	Tout le fichier
	Résumé non technique de l'étude d'impact (R122-5 du CE)	AU-7	4	4.2-CALYCE-JOUX-RNT Etude d'impact.pdf	/	Tout le fichier
	Evaluation des incidences Natura 2000 (L414-4 du CE)	AU-8	7	7.3.3-CALYCE-JOUX-Etude_Incidences_N2000.pdf	/	Tout le fichier
	Etude de dangers (R 512-6 / 5° du CE)	AU-9	5	5.1-CALYCE-JOUX-Etude de dangers.pdf 5.2-CALYCE-JOUX-RNT Etude de dangers.pdf	/	Tout le fichier Tout le fichier

**Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE  
(Remplissez la case lorsque concerné)**

Pièces		Reference CERFA	Dossier(s) concerné(s)	Nom du fichier informatique	Page(s) concernée(s)	Observations
Code de l'Urbanisme	Notice précisant (R431-8 du CU): 1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ; 2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet : a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ; b) l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ; c) le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ; d) les matériaux et les couleurs des constructions; e) le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ; f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.	AU-10.1	6	6.1-CALYCE-JOUX-Pieces ecrites.pdf	27-28	/
	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions (R431-9 du CU)	AU-10.2	6	6.2-CALYCE-JOUX-Plans.pdf	3 à 11	/
	Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)	AU-10.3	6	6.2-CALYCE-JOUX-Plans.pdf	21(a) à 22	/
	Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.4	6	6.2-CALYCE-JOUX-Plans.pdf	12 à 20	/
	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (R431-10 du CL)	AU-10.5	6	6.2-CALYCE-JOUX-Plans.pdf	23-24	/
	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R431-10 du CU)	AU-10.6	6	6.2-CALYCE-JOUX-Plans.pdf	23-24	/
	Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R431-10 du CU)	AU-10.7	6	6.2-CALYCE-JOUX-Plans.pdf	23-24	/

Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE (Remplissez la case lorsque concerné)						
Pièces	Reference CERFA	Dossier(s) concerné(s)	Nom du fichier informatique	Page(s) concernée(s)	Observations	
Décret N° 2014-450	Si le projet nécessite une autorisation de défrichement, étude d'impact précisant les caractéristiques du <b>défrichement</b> , ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires (Article 5 du décret)	PJ-1	/	/	/	/
	Si le projet nécessite une <b>autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité</b> au titre de l'article L. 311-1 du code de l'énergie, étude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendemen énergétiques et durées prévues de fonctionnement (Article 6 I du décret)	PJ-2	/	/	/	/
	Si le projet nécessite une <b>approbation</b> au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie étude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons <b>électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur</b> (Article 6 II du décret)	PJ-3	/	/	/	/
	Si le projet nécessite une <b>dérogation « espèces protégées »</b> , étude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées (Article 7 du décret)	PJ-4	/	/	/	/
	Si <b>site nouveau</b> , avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I r du CE)	PJ-5	8	8.1-CALYCE-JOUX-Avis remise en Etat.pdf	/	/
	Si <b>site nouveau</b> , avis du maire ou du président de l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)	PJ-6	8	8.1-CALYCE-JOUX-Avis remise en Etat.pdf	/	/
	Modalités des garanties financières (R 512-5° du CE)	PJ-10	3	3-CALYCE-JOUX-Description demande.pdf	21	/

Pièces réglementaires présentes dans le dossier relatives à l'autorisation ICPE (Remplissez la case lorsque concerné)					
Pièces	Dossier(s) concerné(s)	Nom du fichier informatique	Page(s) concernée(s)	Observations	
Si le projet porte sur une construction susceptible de constituer un <b>obstacle à la navigation aérienne</b> en application du L6352-1 du code des transports (article 8 1° du décret) - accord de la Défense - accord de la DGAC	/	/	/	/	
Si le projet porte sur une construction située dans l'étendue du champ de vue mentionné au L5112-1 du code de la défense et/ou située à l'intérieur d'un polygone d'isolement mentionné au L 5111-6 du code de la défense, accord de la Défense (article 8 2° et 3° du décret)	/	/	/	/	
Accord de la Zone Aérienne de Défense quant à la configuration de l'installation (article 8 4° du décret)	/	/	/	/	
Accord des opérateurs radars concernés (Météo France) (article 85° du décret)	/	/	/	/	
Accord et avis des concessionnaires de réseaux	/	/	/	/	